

Paris, le 13 mai 2022

Aux Secrétaires Des Sections Départementales

Texte action adopté au CN des 11 et 12 mai 2022

Contexte

Les crises internationales perdurent.

La guerre en Ukraine s'enlise, avec une population ukrainienne qui subit de plein fouet une politique de la terreur de la part de l'armée russe de Poutine entre bombardements, tortures et massacres comme à Boutcha mais aussi viols systématiques utilisés comme arme de guerre. Elle entraîne également une course aux armements, nourrie entre autres par la France, débouchant sur une augmentation des budgets militaires au détriment des besoins sociaux et environnementaux. Elle illustre également le risque nucléaire perpétuel, la guerre globale chaque fois effleurée. En Inde et au Pakistan, c'est une vague de chaleur, conséquence directe des changements climatiques en cours, qui tue. Ce sont des vagues de réfugié·es, mais aussi la famine qui s'annoncent dans de nombreux pays suite au blocage des exportations et la montée des prix de certaines denrées. La gestion de la pandémie par le régime chinois porte gravement atteinte aux libertés et aux droits humains. Ces crises sont les conséquences de choix politiques qui se font au détriment de l'intérêt des peuples.

Face à ces drames, le convoi intersyndical pour l'Ukraine ou l'université européenne des mouvements sociaux démontrent que les solidarités se construisent.

Un peu partout dans le monde, les droits des femmes régressent. En Afghanistan, l'effacement des femmes de la sphère publique se poursuit avec l'obligation de porter la burqa. Aux Etats Unis, la Cour Suprême s'apprêterait à remettre en cause le droit à l'IVG. Chaque état pourrait désormais adopter sa propre législation jusqu'à rendre l'avortement totalement illégal. Alors qu'une femme meurt toutes les 9 minutes dans le monde d'un avortement clandestin, cette décision constituerait un recul majeur dans un contexte international où le droit à l'IVG est mis à mal. Le SNUipp-FSU soutient l'ensemble des luttes pour les droits des femmes dans le monde et s'associe aux mobilisations dont celles pour le droit à l'avortement et à disposer librement de leur corps.

Election présidentielle

Le résultat de l'élection présidentielle a mis en évidence trois blocs : le néolibéralisme, l'extrême-droite et une gauche de rupture. Emmanuel Macron a été réélu dans ce contexte particulier, avec un nombre de voix comme un pourcentage des inscrits largement inférieur à celui de 2017 et un manque d'adhésion à son programme. Il y a une véritable défiance à son égard, fragilisant fortement sa légitimité politique. Sa politique néolibérale et autoritaire assumée, a privilégié les classes aisées au détriment des mécanismes sociaux (sécurité sociale, code du travail, services publics...) et contribué à éloigner une partie des classes populaires de la vie démocratique comme le montre notamment le haut niveau d'abstention.

Le poids électoral grandissant de l'extrême-droite est particulièrement préoccupant. Elle continue à utiliser la crise économique et sociale, pour stigmatiser les immigré-es comme responsables de tous les maux et porter un projet raciste de division de la société. Le nombre croissant de salarié-es, de fonctionnaires et d'enseignant-es, qui ont fait le choix de ce vote en faveur de l'extrême-droite montre que son arrivée au pouvoir est de l'ordre du possible. Le SNUipp avec la FSU doit continuer à déconstruire auprès des personnels les projets de l'extrême-droite à l'opposé des valeurs qu'il porte pour l'école et la société. Cela passe aussi par l'indispensable formation de tous·tes les militant·es pour permettre une réelle prise de conscience de la profession de l'impact sur la société toute entière d'une telle option ainsi que par la poursuite de notre investissement dans les cadres unitaires auxquels la FSU contribue. Le SNUipp-FSU assurera une diffusion du guide VISA "S'armer contre l'extrême-droite" auprès des sections.

Élections législatives

Une force progressiste et de rupture avec les politiques néolibérales a émergé à gauche à l'occasion des présidentielles. Elle a permis la constitution d'un cadre désormais unitaire pour les législatives posant de premières réponses aux urgences sociale, écologique et démocratique. Un débouché politique se dessine ainsi, pouvant servir de point d'appui pour satisfaire les revendications portées par les mobilisations du syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Selon la majorité à l'Assemblée au soir du 19 juin, les perspectives ne seront pas les mêmes pour les salarié-es, l'école, les services publics et les combats syndicaux à venir.

S'il n'est évidemment pas question de rompre avec l'indépendance syndicale, ni d'envisager une quelconque subordination au politique, le syndicalisme doit prendre toute sa place et peser sur la campagne des législatives. Le SNUipp-FSU appelle ainsi largement les personnels à s'emparer de ces élections pour s'exprimer massivement. Il continuera à porter ses revendications sur différents sujets (école, salaires, retraites, services publics, écologie...) et les mettra en regard des trois principaux projets (extrême-droite, néolibéralisme et union des gauches). Il communiquera le plus largement possible cette analyse. Il s'appuiera notamment sur la publication de son livre blanc *"Être ambitieux pour l'école publique, c'est bâtir une société durable"*.

Il proposera à la FSU de s'adresser nationalement aux deux principaux blocs électoraux, et pas à l'extrême-droite, pour les interpeller sur ses principales revendications. Il déclinera sous diverses formes l'interpellation des candidat-es en fonction des réalités locales.

Le congrès du SNUipp-FSU, qui se tiendra entre les deux tours des législatives, sera l'occasion d'aborder tous ces sujets pour impulser une réelle dynamique sur les questions de salaires, de retraites et d'école.

Quelle que soit l'issue de ces élections, le SNUipp-FSU poursuivra son objectif d'amélioration des conditions de vie et prendra toute sa part au combat pour une école émancipatrice, des services publics de qualité, un futur plus juste socialement et qui respecte la planète.

Le SNUipp-FSU continuera ainsi à agir dans son champ pour mettre en échec les idées d'extrême-droite et les politiques néolibérales.

L'union des forces de gauche remet également au cœur des préoccupations des salarié-es la nécessité d'avancer concrètement dans l'unification syndicale.

Salaires

Il y a urgence à revaloriser tous les salaires et notamment dans la Fonction publique en dégelant le point d'indice, en augmentant sa valeur et en refondant l'ensemble des grilles indiciaires, pour prendre en compte la perte accumulée des dernières années et la hausse de l'inflation. Le relèvement de l'indice plancher de la Fonction publique rend encore plus visible le déclassé salarial des personnels des écoles. C'est le cas pour les professeur.es des écoles, qui, en début de carrière, démarrent qu'avec 1,1 smic comme pour les AESH, agent-es les plus précaires de nos écoles. Le SNUipp-FSU portera dans la FSU la nécessité de mobiliser sur les salaires le plus tôt possible. Il intervient au niveau fédéral pour obtenir l'extension du versement de l'indemnité REP-REP+ que viennent de gagner les AED aux AESH et aux personnels qui en sont exclus.

Retraites

En reculant l'âge de départ à la retraite, le projet de réforme de Macron obligerait les Français-es à travailler plus longtemps et accentuerait encore les inégalités. Si ce dernier obtenait une majorité à l'Assemblée, la mobilisation serait nécessaire pour contrer de nouvelles dégradations et imposer une perspective d'une retraite de haut niveau pour tous-ttes à 60 ans. Le SNUipp-FSU prendra toute sa place dans ces mobilisations à venir et doit les anticiper dès maintenant par des décryptages en direction de la profession mettant notamment en avant la possibilité et la crédibilité d'autres choix.

Politique éducative

S'il obtenait une majorité à l'Assemblée lui permettant de déployer son programme, le président élu poursuivrait sa politique néolibérale pour l'école. Resserrement sur les « fondamentaux », mise au pas des enseignant-es, perspective de généralisation de

l'expérimentation marseillaise, salaire au "mérite" et mise en concurrence... Articulées avec la réforme annoncée du lycée professionnel et les menaces sur le collège unique, ces mesures augmenteraient le caractère inégalitaire du système scolaire et conduiraient à une dégradation encore plus forte des conditions d'exercice du métier.

Après cinq années désastreuses pour le service public d'éducation, durant lesquelles la profession a été méprisée, le SNUipp-FSU doit, notamment par l'intermédiaire de son contre-bilan et de son livre blanc, tout mettre en œuvre pour éviter la reconduite de cette même politique, faire aboutir les attentes des personnels clairement exprimées dans sa récente consultation et imposer un projet ambitieux pour l'école.

Ecole inclusive

L'état des lieux des réalités départementales sur la souffrance des personnels, les carences institutionnelles dans la mise en œuvre de l'école inclusive et l'augmentation constante des observations au RSST est alarmant. Cela confirme l'urgence de traiter la problématique de l'école inclusive dans toutes ses dimensions. Ses conditions de mise en œuvre sont source de souffrances pour les personnels par une restriction de moyens et un type de management qui passe souvent par la culpabilisation et un sentiment d'isolement des collègues. La souffrance c'est aussi ce que peuvent vivre les élèves et leur famille. Le SNUipp-FSU poursuivra la réflexion lors du prochain congrès, pour faire de ce sujet une priorité et un axe majeur de la campagne électorale. Il sera vigilant à traiter l'ensemble de la problématique : champ du handicap mais aussi élèves non concernés par une reconnaissance MDPH rencontrant des difficultés diverses, notamment celles et ceux dont le comportement "explose le cadre".

Il interpellera le·la nouveau·elle ministre à ce sujet dès sa nomination et s'appuiera sur ces constats, notamment en CHSCT, pour revendiquer une amélioration des conditions de travail passant notamment par l'octroi des moyens en formation et en personnels nécessaires.

ULIS

Dans les ULIS, les seuils réglementaires sont régulièrement dépassés. Lors des opérations de carte scolaire de fin d'année, le SNUipp-FSU interviendra pour faire respecter la réglementation.

Sanctions arbitraires

La gestion des personnels devient de plus en plus arbitraire (convocations, intimidations, pressions, empêchement à être accompagné·es par des élu·es du personnel, enquêtes "administratives" sans texte de cadrage...) et peut donner lieu à des sanctions iniques portant atteinte aux personnes. Les 6 collègues de l'école Pasteur de Seine-Saint-Denis, sanctionné·es d'un déplacement d'office par le DASEN du 93, en sont le symbole.

Le SNUipp-FSU réaffirme son soutien. Présent aux différentes manifestations, il accompagne également la démarche des collègues d'une contestation en justice de cette mesure inacceptable. Fidèle à ses valeurs, le SNUipp-FSU ne peut admettre que des

enseignant·es soient injustement sanctionné·es qui plus est pour donner des gages à l'extrême-droite. Il dépose plainte contre le journal d'extrême droite à l'origine de cette affaire, qui a diffamé le syndicat dans une vidéo.

Plus généralement, SNUipp-FSU interviendra auprès du ministère pour que cessent immédiatement ces méthodes indignes de "ressources humaines".

Evaluations d'écoles

Alors qu'il devrait toujours s'agir d'une expérimentation, les évaluations d'école commencent à être généralisées. Le SNUipp-FSU reste opposé à cette démarche qui s'inscrit dans la droite ligne de la culture de l'évaluation et dans la volonté d'une mise en concurrence des écoles. La place donnée aux parents et aux collectivités dans cette évaluation peut également entraîner des ingérences et des pressions. La mise en place de questionnaires de type "satisfaction" transforme le rapport des usager·es au service public d'éducation. A partir de l'analyse des premiers retours du terrain le SNUipp-FSU informera la profession des dangers de ce dispositif qui est à mettre en parallèle du projet de libéralisation de l'école. Il outillera la profession afin que les équipes puissent s'opposer à la mise en place de ces évaluations et il proposera une motion de refus pour les conseils des maîtres·ses

Scolarisation des enfants réfugié·es

Alors que plus de 12 000 enfants ukrainien·nes sont arrivé·es en France depuis le début de la guerre, aucun moyen supplémentaire pour les scolariser n'est déployé. Leur accompagnement se fait trop souvent par des redéploiements de moyens au détriment d'autres enfants de familles migrantes.

Le SNUipp-FSU sera vigilant dans tous les Comités Techniques à ce que tou·tes les élèves nouvellement arrivé·es, quelle que soit leur origine, soient comptabilisé·es dans les prévisions d'effectifs de la rentrée. Il demande que tous les moyens soient mis en œuvre pour les scolariser dans de bonnes conditions, comme tout autre enfant, autant de temps qu'il sera nécessaire.

Le SNUipp-FSU étudiera les modalités d'un recours auprès de la défenseuse des droits sur les questions de discriminations notamment dans le Pas-de-Calais et sur le droit à scolarisation de tous·tes.

Précarité

La précarité s'est accrue dans les écoles ces dernières années avec une augmentation du nombre de personnels sur des contrats précaires (enseignant·es contractuel·les, alternant·es, AESH...). Le SNUipp-FSU dénonce le recours de plus en plus systématique à des contractuel·les pour assurer des missions de service public pérennes (enseignement, accompagnement des élèves en situation de handicap). Il veillera à ce que tous·tes les agent·es sur des contrats de moins d'un an perçoivent la prime de précarité à laquelle ils et elles peuvent prétendre.

La FSU appelle à une journée nationale d'action contre la précarité dans la Fonction publique le 25 mai prochain pour porter la reconnaissance du travail des contractuel·les, l'amélioration de leurs conditions d'emploi, de leur formation et l'exigence de leur titularisation.

Concours de recrutement

Les premières données qui remontent du terrain concernant les présent·es et le nombre d'admissibles au CRPE 22 laissent craindre une perte de places offertes aux concours bien plus importante que les autres années dans plusieurs académies. D'autres, y compris certaines jusqu'ici attractives, pourraient ne pas être en capacité de constituer une liste complémentaire. Cette dégradation est due pour beaucoup au recul de la place du concours dont le ministère n'a pas voulu anticiper les conséquences.

Ce dernier entend bien favoriser le recours aux contractuels et pourtant les rectorats peinent à en recruter. Plus qu'une crise de recrutement, le SNUipp-FSU s'inquiète d'une crise d'attractivité qui est devenue structurelle avec le déclassement salarial, la dégradation des conditions de travail et cinq ans de mépris du gouvernement.

Le SNUipp-FSU alerte sur cette pénurie d'enseignant·es. Il propose de rédiger une tribune en direction de la profession, des parents d'élèves et de l'opinion publique, dans un cadre élargi (syndicats de la FSU, autres syndicats, chercheurs·euses...) pour dénoncer la réforme de la formation initiale mise en place par Blanquer et porter la nécessité de penser des pré-recrutements ambitieux. Il travaillera avec la FSU pour voir comment articuler cette campagne.

Hors de France

Les arbitrages unilatéraux de la DGAFP et du MENJS concernant la réécriture du décret 2002-22 qui régit les personnels détachés auprès de l'AEFE remettent en cause les quelques avancées obtenues lors du processus de dialogue social mené depuis février 2022. En conséquence, un appel à la grève intersyndical (FSU, UNSA, SGEN) est lancé pour le 19 mai 2022 dans le réseau AEFE des établissements français de l'étranger.

Le SNUipp-FSU soutient les personnels contraints de rester en Chine dans des conditions très difficiles depuis plus de deux ans suite à sa politique sanitaire liberticide.

Libertés associatives

Le SNUipp-FSU se félicite de la suspension par le Conseil d'État de la dissolution de deux associations pro-palestiniennes. Le jugement estime que des positions tranchées ne constituent pas «un appel à la discrimination, à la haine ou à la violence, ou des agissements en vue de provoquer des actes terroristes», arguments invoqués par l'exécutif. Alors que la loi dite "séparatisme" permet de dissoudre par décret des associations au prétexte que leur activité ne seraient pas compatibles avec les "valeurs de la République", cette victoire constitue un premier pas contre la remise en cause de l'indépendance des associations et pour leur libre expression.

À la suite de l'arrêt de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) jugeant que les campagnes de Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) ne sont ni illégales ni

discriminatoires et relèvent de la liberté d'expression, la Cour de révision et réexamen des condamnations pénales a annulé, le 7 avril, les condamnations pénales de 11 militant-es de BDS et renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Paris. Le SNUipp avec la FSU, soutiens du BDS, s'en félicitent.

Le SNUipp-FSU rappelle son attachement à la liberté associative et participe, dans le cadre fédéral, aux initiatives unitaires contre les dissolutions d'associations dont l'objet et les valeurs sont compatibles avec ses mandats.